



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Séance ordinaire du 25 juin 2025**



**REF : 2025 / 033**

Nombre effectif et légal  
des Membres du Conseil  
Municipal : **23**

Nombre des Membres en  
exercice : **23**

Nombre des Membres  
présents à la séance : **19**

Nombre des votants  
(Présents + pouvoirs) : **22**

*L'an deux mil vingt-cinq, le 25 du mois de juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 18 juin 2025.*

**Présents :** M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNE - M. LAMBERT - Mme DI TULLIO - M. TAILLANDIER - M. NIVELAIS - M. BOZETTI - M. ROZE - M. MULLER - Mme FION - Mme ROBERT - Mme MARQUELET - Mme BRINGAND - M. LEGENDRE - Mme BLOT - M. MARIE - M. NEVEU - M. MATTERA - Mme PATIN.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.*

**Absents excusés :**

Mme HERAULT avait donné pouvoir à M. LAMBERT

Mme HUMBLOT avait donné pouvoir à Mme FION

Mme CHOMPRET

Mme PRATBERNON avait donné pouvoir à M. NEVEU

**Absents :**

*Mesdames MARQUELET et PATIN ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'elles ont acceptées.*

**OBJET : PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION DE M. JEAN-ALAIN MARIE, COMME CONSEILLER MUNICIPAL, SUITE AU DÉCÈS DE M. JACKY FLEURIGEON**

\* Vu les articles L 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et suivants,

\* Vu le Code Electoral, notamment les articles L 1 à L 118, L 225 à L 270 et L 273, R 1 à R 97 et R 118 à R 188,

\* Vu le Procès-Verbal de recensement des votes fait au Bureau Centralisateur de la Ville à l'issue du scrutin du 15 mars 2020, pour le renouvellement du Conseil Municipal et constituant pour suffrages exprimés :

- **557 voix** pour la liste " JOINVILLE RENAISSANCE" : **19 élus**,
- **211 voix** pour la liste "ENSEMBLE" : **2 élus**,
- **146 voix** pour la liste « UN AVENIR POUR JOINVILLE : **2 élus**,

\* Vu le procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020,

\* Vu l'article L 270 du Code Electoral (Loi N° 82 - 974 du 19 Novembre 1982, article 4),

\* En raison du décès de Monsieur Jacky FLEURIGEON, en date du 30 avril 2025, conseiller municipal de la liste « JOINVILLE RENAISSANCE »,

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement, Monsieur Jean-Alain MARIE, demeurant à JOINVILLE, figurant sur la liste « JOINVILLE RENAISSANCE » a été contacté par courrier en date du 15 mai 2025. Monsieur Jean-Alain MARIE a fait connaître son intention de siéger par courrier en date du 26 mai 2025.

Après avoir constaté que Monsieur Jean-Alain MARIE est toujours électeur à JOINVILLE,

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :**

② **D'installer** Monsieur Jean-Alain MARIE dans les fonctions de conseiller municipal de la Ville de JOINVILLE.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

